

La Gazette des femmes, juil.-août 02

Lettre à la ministre Michelle Courchesne

Renforcement du Conseil du statut de la femme!

grin, encore une fois, la portée du CSF. Ce dernier est devenu un « organisme d'études et de concertation » et il ne doit pas être avalé par une agence pour l'égalité. Nous ne voyons pas non plus d'un bon œil que vous vous inspiriez aussi des autres provinces canadiennes qui coupent tout ce qui concerne le statut des femmes. Pour nous, rétrécissement rime avec ralentissement des progrès des femmes vers l'égalité et nous pensons que le Québec peut faire autrement et mieux!

Le lobby masculiniste

Est-ce pour répondre au lobby masculiniste que vous envisagez l'idée d'une agence de l'égalité femme-homme? Est-ce pour faire le relais de leur discours qui prétend que l'égalité entre les femmes et les hommes est chose faite et que maintenant ce sont les hommes qui sont du côté des victimes? Or, nous reprenons les paroles de monsieur Yannick Demers (membre du collectif Hommes contre le patriarcat), « la misère au masculin (est) la pointe visible de l'iceberg d'un phénomène toujours majoritairement féminin... ». L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte - loin de là. À preuve, les avis régionaux très documentés produits récemment par le CSF sur la situation des femmes dans chacune des régions du Québec. Ceux-ci démontrent, chiffres à l'appui et selon plusieurs indicateurs, que bien du chemin reste encore, collectivement à parcourir. Hélas, le portrait en Estrie dégageait que sur plusieurs aspects, les Estriennes tiraient de l'arrière par rapport à la moyenne québécoise.

Nous voulons vous réitérer notre appui au CSF, qui depuis

sa création est absolument essentiel pour faire de réelles avancées au Québec en matière de condition de vie des femmes et inspirer des recherches et des analyses, préconisant de nouvelles idées. Des idées qui vont continuer de permettre à l'ensemble de la population québécoise de faire des choix, de vrais choix pour une société juste, équitable et égalitaire, une société qui ne prône pas les compressions, mais bien l'amélioration des ressources en place pour les hommes et les femmes.

Soyez assurée que les groupes de femmes vont continuer à exiger du gouvernement de nouvelles politiques, programmes et institutions nécessaires au maintien des avancées en matière d'égalité voire même le renforcement du CSF, qui demeure vital, dans un contexte d'offensive marquée contre le concept même d'égalité entre les hommes et les femmes.

Comme bien d'autres, nous sommes d'avis que vous devez, Madame la Ministre, consulter réellement les personnes et organismes concernés et mettre en place les conditions d'un réel débat. Ce sera l'occasion qui s'offre à vous d'être à l'écoute des femmes - qui savent être « modernes » et d'être concordante à l'engagement que vous avez pris lors du colloque du trentième anniversaire du CSF. Nous vous demandons donc de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour maintenir cette institution d'État afin de favoriser, sur tous les échelons, l'égalité au bénéfice de l'ensemble de la société.

Isabelle Guérard

Présidente de ConcertAction Femmes Estrie

- SOMMAIRE -

La Corriveau et les femmes en prison	p. 2
Éditorial : Éducation et fric	p. 2
Revendications du 8 mars 2004	p. 3
Soutien aux femmes haïtiennes	p. 3
Du nouveau : <i>Le Budgétaire</i>	p. 3
Jeux vidéo : rien ne va plus	p. 4
Sexualisation précoce des filles	p. 4
50 ans après Playboy : nouvel ordre sexuel	p. 5
Chômage : Peut-on se fier à DRHC	p. 6
Sport, Politique et \$\$\$	p. 6
Femmes et violence conjugale	p. 7
Nord/Sud : Commerce équitable	p. 7
<i>La Promesse, La route de l'exode</i>	p. 8
nouveau roman historique de Louise Simard	
Pamphlet : <i>Bas les voiles</i>	p. 8

LA RIPOSTE DES FEMMES - ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE!



8 mars 2004 Journée internationale des femmes

Explication du thème

« La riposte des femmes - Ensemble tout est possible » Dans la conjoncture actuelle qui menace grandement les droits des femmes, le thème choisi pour le 8 mars 2004 appelle le mouvement des femmes à s'unir pour organiser une riposte contre les politiques régressives de droite du gouvernement libéral.

Actions nationale et régionale pour le 8 mars 2004

Cette année, le 8 mars sera éminemment politique. Des actions nationale et régionale en Estrie sont organisées et interpellent les femmes et les groupes de femmes de l'ensemble des régions du Québec et des localités de l'Estrie.

Deux activités majeures

7 mars : Grande manifestation régionale au centre-ville
8 mars : Activité de solidarité avec les femmes haïtiennes à la bibliothèque municipale Eva-Senécald à 13 h 30

Pour toute information supplémentaire

sur les actions prévues pour le 7 mars 2004, pour soutenir le comité 8 mars, pour diffuser l'information, communiquez avec Marie Toupin, responsable du comité 8 mars à Sherbrooke concertactionestrie@yahoo.fr Plus de détails en page trois.

-- ÉDITORIAL --

Financement des universités...

Éducation et « fric »

Un débat en cours est toute la question du financement de l'éducation, particulièrement l'éducation universitaire. Presque tout le monde (y compris le ministre de l'Éducation) convient du fait que les universités sont sous-financées. La question épineuse demeure « qui paie la facture »???

Une éducation « rentable »...

Les derniers gouvernements (tant péquiste que libéral) ont choisi d'appliquer les politiques dites néo-libérales, c'est-à-dire des politiques visant à « rapetisser » l'État le plus possible tout en enlevant le maximum d'entraves au soi-disant « libre-marché ». Un des aspects importants de cette orientation est sans-contredit la baisse des impôts, ce qui a pour effet de diminuer la capacité financière de l'État pour soutenir, entre autres, les programmes sociaux et l'éducation. À grands renforts de comparaison, le ministre insiste sur l'écart « odieux » existant entre les frais de scolarité au Québec et ceux des autres provinces canadiennes et aux États-Unis, jusqu'à 4 923 \$ par an en moyenne en Ontario et plus de 51 000 \$US à Harvard aux USA contre 1 862 \$ au Québec.

C'est à ce moment que nos « valeureux » défenseurs du libre-marché nous déposent LEURS solutions pour mieux financer les universités : introduction d'ententes avec l'entreprise privée, hausse des frais de scolarité, contrats de performance, etc. De toute façon, selon leur vision, il faut que l'éducation soit « rentable » (pour eux, bien entendu...). En bref, l'éducation doit être au service des entreprises, et ce, tant au niveau des cours que de la recherche.

Un choix de société...

Nous ne contestons pas le fait que les frais de scolarité soient moins élevés au Québec qu'ailleurs au Canada. Cette réalité découle d'un choix collectif (de société dirions-nous) et des nombreuses et dures luttes menées principalement par le mouvement étudiant québécois. Au lieu de « larmoyer » sur le fait que les étudiant-e-s ne paient pas des frais de scolarité assez élevés, pourquoi ne pas en faire un élément de fierté?? Ce choix provient d'une préoccupation visant à rendre les études supérieures accessibles au plus grand nombre possible. D'ailleurs, certaines études démontrent très bien que les coûts élevés des études demeurent une raison fréquemment invoquée pour ne pas poursuivre des études universitaires (plus de 40 % selon certaines).

Autre argument des tenants du dégel des frais de scolarité : les études universitaires profitent davantage aux classes les plus aisées et aux classes moyennes (du moins au Québec...). Imaginez si les frais étaient plus élevés... Pour nous, les coûts rattachés à l'éducation devraient être assumés par l'État qui, par l'intermédiaire de l'impôt, pourrait obtenir l'argent nécessaire pour soutenir adéquatement le système d'éducation. De toute façon, de manière générale, les plus riches ont obtenu des diplômes supérieurs, alors...

Quand on dit « qu'il n'y a plus d'argent »...

Permettez-nous de questionner le discours du « manque d'argent » lorsque l'on constate le surplus du gouvernement fédéral pendant qu'au Québec les libéraux visent à diminuer les impôts d'un autre milliard en plus des baisses d'impôts de plus de 15 milliards sur cinq ans déjà votées par les péquistes (pour la période 2000-2001 à 2004-2005). Rappelons qu'au Québec, le taux maximal d'imposition pour les personnes gagnant plus de 52 000 \$ est passé de 33 % en 1985 à 24 % en 2001, et cela, sans compter les nombreux « abris fiscaux »... *

Nous refusons donc toute hausse de frais de scolarité reposant sur une bête comparaison avec d'autres provinces et aussi de pays. Nous appuyons la demande des associations étudiantes sur le maintien du gel des frais de scolarité tout en étudiant la possibilité de les abolir complètement...

L'équipe de rédaction

* Pour mieux comprendre cette question, lire le récent volume écrit par Brigitte Alepin *Ces riches qui ne paient pas d'impôts...*



La Corriveau pour aider les détenues

Elles logent près de nous : à la prison provinciale de Tanguay (à Montréal) ou d'Orsainville (à Québec), ou encore à la prison fédérale de Joliette. Pourtant, on ne sait rien des femmes criminalisées. Heureusement, un nouvel organisme se consacre à les comprendre et à les aider. Car les détenues purgent des peines trop sévères, et trop peu est fait pour les soutenir à leur sortie de prison, jugent les chercheuses de collectif La Corriveau.

Né il y a tout juste un an, le collectif défend la cause des détenues qui représentent 5 % de la population carcérale canadienne. Le nom de cet organisme, constitué d'une cinquantaine d'intervenantes et de chercheuses francophones, n'a rien d'anodin. [...] « La Corriveau a été condamnée au gibet parce qu'on la soupçonnait du meurtre d'un mari qui la battait. Pour s'assurer de leur autorité sur une population tout juste conquise, les autorités britanniques ont suspendu son cadavre dans une cage ».

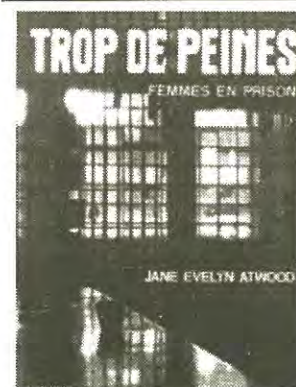
Selon le collectif, les femmes criminalisées sont souvent des marginales, et c'est en grande partie cette condition qui les incite à passer à l'acte. Une écrasante proportion de détenues (80 %) ont connu la violence physique ou sexuelle. Elles sont également nombreuses à diriger une famille monoparentale (60 % des détenues sont mères et, parmi elles, 70%

élèvent seules leur enfant) ou à s'identifier comme autochtones (25 %). Or, le système judiciaire pénalise les femmes incarcérées en ne prenant en compte ni leur histoire familiale ni leurs besoins.

Pour l'heure, les membres de La Corriveau travaillent principalement sur deux questions qui soulèvent leur ire et leur inquiétude. D'abord, elles veulent que les Services correctionnels cessent de prendre eux-mêmes en charge les problèmes de santé mentale des femmes. [...] Ensuite, les membres du collectif veulent abolir la politique d'« équité » entre les sexes voulant que les femmes reconnues coupables de meurtre purgent les deux premières années de leur peine dans une unité à sécurité maximale, peu importe la violence conjugale ou les mauvais traitements dont elles ont été l'objet. « Autant chez les hommes que chez les femmes

criminalisés, il faut tenir compte du contexte de vie et des circonstances entourant l'homicide pour juger de la sévérité de la peine », tient à préciser Sylvie Frigon, professeure en criminologie à l'Université d'Ottawa et également fondatrice de La Corriveau.

Source : LAPOINTE, Anne-Marie. *Quoi de neuf*, page 7, *La Gazette des femmes*, mars-avril 2004, Vol 25, n° 6



Un livre de Jane Evelyn Atwood qui pendant neuf ans a photographié des femmes en prison. Pour elle, ce sont des femmes à qui nous avons tourné le dos.

Journal communautaire
bimestriel

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270
entree@aide-internet.org

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Mirza Hasanafandic
Benoît Pilotte
Nadine Stasse
Karine Therrien

Mise en page

Louise Daigle

Correction

Claude Dostie

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Alexandre Ba'ibanga
Mélicha Boily
Isabelle Guérard
Me Micheline Plante
Denis Poudrier
Marie Toupin

Culture
et Communications
Québec

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Distribution :

Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution *gratuite* délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.

RPM
édia
seau de
COMMUNAUTAIRE

Un 8 mars hautement politique

Place à la riposte des femmes

Cette année, les femmes du Québec participeront à un 8 mars hautement politique... que ce soit en participant à l'une des nombreuses actions organisées en région (forums, manifestations, actions d'éducation populaire, etc.) ou en se joignant à la grande manifestation régionale qui aura lieu à Sherbrooke le 7 mars en même temps que celle de Montréal.

Cette action nationale du 8 mars interpelle la société québécoise dans son ensemble : femmes, hommes, groupes de femmes et des mouvements sociaux et syndicaux. Réunis au régional, ConcertAction Femmes Estrie, la FTQ, la CSN et d'autres organisations de femmes, syndicales, communautaires et populaires s'unissent autour de cinq revendications communes mises de l'avant par un *Manifeste de la riposte des femmes*. Cette action est appuyée par le Réseau de vigilance et par Solidarité Populaire Estrie.

Manifeste = Riposte

La manifestation d'envergure nationale sera l'occasion pour le mouvement des femmes du Québec de mettre de l'avant cinq revendications unitaires portées par un *Manifeste de la riposte des femmes*.

Ces revendications, présentées au gouvernement libéral par les 13 organisations membres du Collectif 8 mars, porteront sur:

- 1) Un véritable plan de lutte à la pauvreté pour que cesse l'appauvrissement des femmes;

- 2) Une politique familiale globale (CPE, conciliation travail-famille, assurance-parentale);
- 3) L'équité salariale, tant dans le secteur public que privé;
- 4) Le respect du droit fondamental au travail, à la syndicalisation et le rejet de la sous-traitance;
- 5) Le maintien de la mission et du mandat des structures gouvernementales en condition féminine (Conseil du statut de la femme, Secrétariat à la condition féminine, Ministre en titre à la condition féminine).



DIMANCHE 7 MARS 13 H - DÉPART À L'HÔTEL DE VILLE DE SHERBROOKE

Départ à l'hôtel de ville de Sherbrooke, coin Wellington Nord et Frontenac, Frontenac jusqu'à Belvédère, puis sur Belvédère jusqu'à la King Ouest, descente vers la Wellington Nord et de retour à l'hôtel de ville pour entendre nos porte-parole officielles

Journée internationale des femmes

Activité de solidarité avec les femmes haïtiennes



POURQUOI : Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, le comité 8 mars sous le leadership de ConcertAction Femmes Estrie tenait à répondre à l'appel à la solidarité concernant les femmes haïtiennes lancé récemment par la Fédération des femmes du Québec. En effet, nous savons que les conditions de vie des femmes haïtiennes sont difficiles et qu'elles continuent de se détériorer dans le contexte politique actuel.

De plus, Madame Ginette Noël, entre autre membre du comité régional estrien de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence, coopérante en Haïti (2001-2003), et répondante à la condition de vie des femmes à la Régie régionale (Agence) est actuellement de passage en Haïti et tournera pour nous un vidéo de sensibilisation. Elle adressa directement nos questions à quelques leaders haïtiennes - à savoir comment nous pouvons les appuyer.

C'est donc une invitation à vous joindre à nous pour visionner le vidéo et à poursuivre par un échange en toute solidarité avec les participantes et les participants.

OÙ ET QUAND : Bibliothèque municipale Éva-Senécald salle 3, le 8 mars à 13 h 30.

ACTIVITÉ : Présentation d'un vidéo tourné en Haïti par Ginette Noël suivie d'un échange.

Contribution volontaire en appui direct aux femmes haïtiennes.

Organisée par le comité 8 mars. Pour information, contactez Marie Toupin, ConcertAction Femmes Estrie au 563-1987

Documents de référence : Appel à la solidarité internationale pour le peuple haïtien, par Danièle Magloire, CONAP janvier 2004

La trousse budgétaire *Le Budgétiseur*

Solutions Budget Plus innove pour s'autofinancer

En janvier dernier, Solutions Budget Plus a lancé *Le Budgétiseur*, une trousse budgétaire complète et accessible à tous. « Nous avons mis à contribution nos 22 années d'expertise budgétaire afin de créer un produit permettant de dresser un budget personnel précis de façon autonome », précise Suzanne Campbell, consultante.

En plus de contribuer à prévenir l'endettement, *Le Budgétiseur* constitue une source de revenus pour l'organisme. Grâce à cet outil, nous espérons amasser quelques milliers de dollars en recettes. « De nos jours, un organisme comme le nôtre doit innover pour survivre, affirme Valérie Auclair, directrice de Solutions Budget Plus. L'autofinancement entre donc en jeu et *Le Budgétiseur* est le nouvel élu pour franchir ce cap. »

LE PRODUIT

L'outil comprend un guide en couleurs illustré ainsi qu'un cédérom sur lequel on retrouve des liens utiles, des articles pertinents ainsi que toutes les grilles budgétaires requises pour dresser un budget précis à l'aide du logiciel MS Excel. L'utilisateur a le choix d'utiliser la méthode papier ou informatisée. Dans ce dernier cas, des grilles-exemples orientent l'utilisateur et des info-bulles le conseillent pour lui assurer une bonne compréhension de la marche à suivre. Il dispose même d'un guide spécifique pour l'utilisation du support informatique. « Même si *Le Budgétiseur* n'est pas un logiciel en soi, nous avons tenté de le rendre le plus interactif et convivial possible avec les connaissances dont nous disposons, commente Karine Therrien, responsable du montage électronique. Je crois que nous avons atteint nos objectifs. »

Le Budgétiseur est en vente dès maintenant à la biblairie GGC l'unité ou en téléphonant au (819) 563-0535. Bon budget!

Karine Therrien

Jeux vidéo : quand la manette devient matraque

Qui n'a jamais vu un film états-unien à sensation tels *Tomb Raider* ou *Il faut sauver le soldat Ryan*? En d'autres mots, qui n'a jamais succombé à cette soif d'action, voire de violence gratuite? Eh bien, il semblerait que les enfants et les adolescents ne savent pas étancher leur soif puisqu'ils seraient de plus en plus nombreux à s'adonner à des jeux vidéo violents. Cet état de fait plonge la population en général et certains journalistes dans l'inquiétude, les amenant à se demander sous quel angle aborder ce débat sur la violence virtuelle.

Selon l'ancien soldat Dave Grossman, le joueur acquiert, avec les jeux, deux des trois facteurs pour tuer. Il ne manque que la volonté puisque les jeux vidéo ne présentent que des simulations de fusillades. Néanmoins, le joueur développe une certaine aptitude à tuer. Il s'amuse à faire semblant de faire éclater une cervelle ou de transpercer un corps du plus grand nombre de balles possibles. L'adepte de violence virtuelle s'adonne à un entraînement psychologique comme un militaire qui s'appête à partir en guerre. Tuer devient alors un réflexe conditionné.

Destruction de la civilité

Cette violence gratuite n'aurait pas que des répercussions à court terme sur une augmentation possible des meurtres. Selon des chercheurs, elle s'enracinerait dans l'environnement culturel, devenant en quelque sorte « partie intégrante de l'atmosphère psychologique que respirent tous les jours enfants et adolescents ». Ainsi, les valeurs sociales se trouveraient anéanties par une atmosphère de « violence, de grossièreté et de mesquinerie » où la destruction de la civilité deviendrait une menace.

Des études ont démontré que l'influence médiatique se traduisait à travers les jeux vidéo. Par exemple, la plupart des films et séries télévisées mettent en vedette des ennemis « typiquement pauvres, jeunes, de sexe masculin et issus de minorités ethniques ». Une étude réalisée en 2001 par *Children Now* a révélé que les jeux vidéo revalorisaient les personnages blancs dans une proportion de 86 % et, que les gens de couleur restaient fidèles à leur rôle stéréotypé du « méchant » ou du « perdant ». Ne peut-on pas aussi parler de « sexisme virtuel »? Qu'en est-il de l'image de la femme provocante aux formes corporelles irréalistes? N'est-ce pas trop stéréotypé?

Sans commentaire

L'inquiétude dans ce débat sur la violence virtuelle réside en l'absence d'opinion de la part des jeunes. Les médias et les adultes doivent chercher à les interroger. Jusqu'où sont-ils prêts à aller? Trouveraient-ils amusant de mutiler des personnages ou de violenter des enfants si les jeux le permettaient? Présentement, il est impossible de mesurer l'impact de cette consommation chez les jeunes. Mais une chose est sûre : la violence n'a aucun effet positif sur le développement de l'enfant!

Annie Forest
Pour le CRÉMI

Source : THIBEAULT, Andrée. *La violence virtuelle*, *Le Trente*, janvier 2004, Vol. 28, n° 28, p. 26-27

Une industrie qui fait son chemin

La sexualisation précoce des filles

Vous êtes vous déjà arrêté(e) au contenu d'une page couverture ou d'un article dans un magazine destiné aux adolescentes? Quand on considère que les préados constituent 2,4 millions d'individus au Canada¹, il est primordial de garder un œil critique pour être capable de filtrer le contenu du flux d'informations qui s'avère plutôt précoce par rapport à l'âge ciblée. À première vue, ce phénomène semble banal. Cependant, de graves conséquences en ressortent dans le développement de nos adolescentes, surtout dans une sphère de leur vie où elles en sont encore à l'étape de la découverte et de l'exploration de leur sexualité. À la lueur de cette industrie médiatique, on en arrive à une problématique de plus en plus actuelle, à savoir, la sexualisation précoce des filles.

Pour donner un exemple de ce qui est présenté dans ces revues, pensez aux chanteuses populaires telles Britney Spears, Christina Aguilera et Shakira : chandail bedaine, cheveux platine décoiffés, jeans taille ultra basse, vêtements hyper ajustés faisant ressortir abondamment la poitrine. Telle est l'image de la norme actuelle présentée aux jeunes filles, bombardées d'informations et de publicités les invitant subtilement ou directement à s'y conformer et à devenir des cartes de mode à l'image de ces jeunes femmes. Les pubs sont assez explicites sur LA marque à acheter ou LE style à adopter... sans compter qu'elles peuvent être suggestives quant à l'attitude à adopter, souvent à objectivation sexuelle, si on choisit un tel look! Vous n'avez qu'à regarder les vidéo-clips, surtout de style *hip hop*, *dance* ou musique commerciale qui sont présentés actuellement et vous saurez de quoi je parle! Nos « adonassantes » veulent adopter l'image de leurs stars préférées projetant ainsi celle de femmes fatales et sexy.

Le « power girl »

Ces ados s'identifient à ce modèle parce qu'il donne l'illusion de posséder un contrôle et un pouvoir; c'est le *girl power*². Malheureusement, elles endossent un comportement sans trop être conscientes du message indirect qu'elles envoient. Ces magazines

leur apprennent à mettre toute leur énergie sur l'image corporelle négligeant leurs aptitudes et talents naturels. Elles se font charmer. Elles semblent croire que cet idéal de beauté est possible et très accessible, mais ce sont des stratégies utilisées pour faire ressortir leur besoin d'affirmation et leur quête d'identité. L'accent est mis sur la culture du rêve en renforçant les stéréotypes sexuels et en réduisant l'identité au simple



fait de bien paraître. Il est donc très facile pour elles de s'y accrocher.

Fausse réalité

La problématique réelle est le choix identitaire qu'elles adoptent. En voulant coller à tout prix au modèle de leurs vedettes, les ados reproduisent des attitudes et des comportements non caractéristiques de leurs âges, jeu de séduction/sexualisation, etc. Elles ont tendance à oublier que cette représenta-

tion n'est pas la réalité vécue par la majorité (filles, jeunes femmes et même femmes). Cette fausse identité peut les amener à se centrer à un tel point sur des idéaux inaccessibles de beauté et de *girl power* qu'elles se retrouveront dans une situation de vulnérabilité; pourront se placer dans des conditions susceptibles de les blesser ou se retrouveront dans des situations d'abus de toutes sortes. Se contentant de la norme, elles n'analyseront pas toute l'ampleur de leur décision.

Manque de confiance en soi, dépréciation de soi, dévalorisation par les autres, perte d'estime de soi, fixation sur les relations amoureuses, dépendance affective : voilà des aspects auxquels elles seront probablement confrontées. Il faut se poser de sérieuses questions sur l'ampleur de ce phénomène. Est-ce que les adultes (éducateurs et parents) acquiescent à cet engouement? En sont-ils informés ou sensibilisés suffisamment? Si oui, en ont-ils pesé le pour et le contre? Devant leur vulnérabilité face à la consommation, ces jeunes, garçons et filles, doivent être protégés devant ces industries de masse qui ne recherchent que le profit sans se soucier des torts qu'elles leur causent. Je crois qu'il faut opter pour la sensibilisation, l'éducation et, en plus, les outiller convenablement pour qu'ils puissent faire des choix judicieux, éclairés et surtout en toute liberté.

Mélissa Boily

Collectif pour le
Libre Choix de Sherbrooke

1 et 2 : Synthèse de la recherche de Pierrette Bouchard et Natacha Bouchard : *Miroir, miroir! La précocité provoquée de l'adolescence et ses effets sur la vulnérabilité des filles*, 2003

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727
Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

La tyrannie du nouvel ordre sexuel

Depuis la création du magazine Playboy en 1953, le terme « pornographie » n'a plus de secret pour aucun. Plusieurs jeunes et moins jeunes fréquentent le marché pornographique comme jadis on fréquentait le marché public. Mais si l'on n'achète plus de fruits et légumes on continue, par contre, à marchander le corps des femmes et l'on consomme de plus en plus des images d'enfants nus. Bref, on « s'envoie en l'air » avec la tyrannie du nouvel ordre sexuel.

Bienvenue dans l'univers pornographique par excellence. Clubs vidéos, tabagies, dépanneurs, sex-shops. Pour les moins « sorteux », il y a toujours la télévision et Internet. Au niveau monétaire, le chiffre d'affaires mondial de la pornographie s'élève à près de 52 milliards d'euros (66 milliards US). La consommation de sites pornographiques y est pour beaucoup, faisant l'objet de plus de 27 millions de requêtes par jour. L'industrie pornographique constitue un marché en pleine expansion. Chaque année, on emploie 20 000 « vedettes » pornographiques en Californie, et ce, exclusivement pour la création de films. La vente de vidéos fournie au gouvernement états-unien la jolie somme de 31 millions de dollars en taxes. Quant au sexe en ligne, il a généré tout près de 1,8 milliard de dollars US en 2000. À cela, on peut ajouter quelques millions pour les statistiques de 2004...

On va jouer à « Mets-toi tout nu »

Pornographie infantile. Pédopornographie. Abus sexuels envers mineurs. Des mots qui font grincer des dents... ou qui font bander certains hommes. En effet, il est dégoûtant de constater que le chiffre d'affaires annuel de la pornographie infantile s'élève jusqu'à trois milliards de dollars US aux États-Unis seulement. Ce qui se traduit par l'utilisation à des fins de marchandage sexuel plus d'un million d'enfants; un million d'enfants contraints à être exposés à des actes dégradants et humiliants à caractère criminel; un million d'enfants victimes de pulsions sexuelles et soumis à des actes dépassant la médiocrité humaine. En 2003, 250 000 adeptes de ces rituels d'abus infantiles (ou pédophiles) ont été retracés à travers le monde. De ce nombre, plus de 2000 étaient Canadiens. Et si l'on se fie aux statistiques émises en 1996 où

l'on estimait à 40 millions le nombre de pages sur Internet consacrées à la pédopornographie, on peut se faire une idée du nombre de criminels encore en liberté. Et pour le volet « jeunesse », la tendance est également à la hausse...

Porno-stimulis

Il est difficile d'établir un lien entre la consommation pornographique et le comportement sexuel agressif. Néanmoins, des études en sont arrivées à la conclusion que les criminels abuseurs de femmes et/ou d'enfants constituaient généralement une clientèle fidèle de l'univers pornographique. Par exemple, on a noté que plus de 50 % des 700 abuseurs d'enfants arrêtés à Los Angeles au cours des dix dernières années avaient en leur possession du matériel pornographique impliquant des enfants, et 80 % possédaient de la pornographie adulte ou infantile. Quant aux femmes ayant été victimes de

viol, elles ont été contraintes à poser à des fins pornographiques dans une proportion d'au moins 32 %.

Victimes malgré soi

Finalement, la pornographie est un cercle vicieux auquel on ne peut échapper. Les enfants et les adolescents sont de plus en plus interpellés : en moyenne, un adolescent dans le monde occidental verra 14 000 références sexuelles par an à la télévision mais seulement 165 à propos de contraception ou du risque de MTS. Il ne faut donc pas s'étonner de l'ampleur du phénomène des pratiques sexuelles pré-adolescentes, ni du nombre croissant des victimes de MTS ou de Sida, ni encore du désir sexuel insatiable

pour plusieurs de l'agent masculine, qui ne voient que banalité à la pénétration vaginale. Malheureusement, la tyrannie du nouvel ordre sexuel s'est emparée de l'homme et s'est imposée partout. L'industrie marchande vend des corps aux enchères, et l'humanité se désagrège sous les fantasmes et névroses des trafiquants de chair. Comment arriverons-nous à arrêter ce cercle infernal des 3 P (Pornographie, Pédophilie, Prostitution)?

Annie Forest

Source : POULIN, Richard, 50 ans après la naissance de Playboy - La tyrannie du nouvel ordre sexuel, 16 déc. 03, adresse URL : http://sisyphe.org/article.php?id_article=801

Islam : La charia pour les Irakiennes?

Qu'elle est disparate, la communauté du Prophète! Ce qui est sauté au Maghreb peut être au même moment dénoncé au Machrek. Ainsi, en ce début de 2004, à Rabat, le commandeur des croyants, le jeune roi Mohammed VI, vient de voir adopter par le Parlement sa courageuse réforme de la Moudawana, ce Code ultra-conservateur de la famille qui imposait aux Marocains un statut d'assistées. Mais, à Bagdad, dans le même temps, les droits qu'avaient acquis les Irakiennes, depuis une quarantaine d'années, sont brutalement remis en question par la très réelle menace d'un retour à la charia (loi islamique) dans ce pays « libéré » par l'armée américaine. Effarées par cette perspective, des milliers de femmes kurdes manifestaient, voilà quelques jours, à

Souleimanieh, dans le nord de l'Irak, contre l'abrogation du Code de la famille de 1959, que vient de décider subrepticement le Conseil de gouvernement transitoire. Une institution où siège l'influent Abd al-Aziz al-Hakim, chef du parti chiite CSRII (Conseil suprême de la révolution islamique en Irak). « Cette décision viole non seulement les droits des femmes d'Irak et du Kurdistan, mais aussi les conventions internationales! » s'indigne Takhchane Zangala, présidente de la Ligue des femmes du Kurdistan. L'abrogation du Code de la famille, l'un des plus avancés des pays musulmans, constitue une catastrophe, car elle permet de rétablir, dans l'Irak de l'après-Saddam - où la présence américaine ne sera pas éternelle - les tribunaux religieux. Grâce à ce code, né au lendemain de la proclamation de la république, les

Irakiennes avaient le droit de divorcer, étaient protégées de la répudiation et de la polygamie, ou encore pouvaient bénéficier d'un long congé de maternité. Certes, la décision du Conseil de gouvernement d'abroger le Code de 1959 ne pourra entrer en vigueur qu'avec l'accorde formel de l'administrateur en chef américain Paul Bremer. Mais à l'heure où, déjà accaparé par d'insolubles problèmes de sécurité, celui-ci cherche désespérément à se concilier les leaders chiites d'Irak pour y organiser des élections, nombre de femmes, à Bagdad, Bassora ou Souleimanieh, se demandent, avec raison, si leurs fragiles avantages acquis vont peser lourd dans la balance...

Source : Alain Louyot, L'Express, 2 février 2004, p. 30

Parce que notre culture est une force.

Société de développement des entreprises culturelles

Québec

www.sodec.gouv.qc.ca

- - CHÔMAGE - -

Nos institutions fédérales jouent à l'autruche

Combien de fois avons-nous entendu le gouvernement provincial mettre la responsabilité de ce qui ne va pas sur le dos du gouvernement fédéral, et vice et versa... Cette fois-ci, deux institutions fédérales jouent au ping-pong avec notre sécurité financière. Ce match oppose « l'Agence des douanes et du Revenu du Canada (ARC) » et « Développement des ressources humaines Canada (DRH) ». L'issue de ce match est malheureusement prévisible... les prestataires perdent à tout coup.

Rien ne va plus pour les prestataires

Ces deux institutions sont directement liées dans l'établissement du supplément familial pouvant être versé par DRH aux parents dont la réalité financière est précaire. Ce supplément permet aux prestataires admissibles de bénéficier d'une majoration de leur taux de prestations (de base à 55 %) pouvant atteindre jusqu'à 80 % de leur moyenne salariale. Lors de l'analyse des demandes de prestations par DRH, une vérification est effectuée auprès de l'ARC afin de calculer, s'il y a lieu, la valeur du supplément familial à ajouter.

Au cours des derniers mois, des prestataires se sont fait réclamer une partie ou la totalité du supplément familial qui leur avait été versé au cours de périodes de prestations précédentes. Pourquoi? On nous dit que le problème proviendrait d'une base de données que l'ARC a transmise à DRH en juillet 2002 et qui aurait servi au calcul du supplément familial de milliers de prestataires entre juillet 2002 et juin 2003. Cette base de données aurait été truffée d'erreurs, ce qui expliquerait pourquoi la gestion par DRH du supplément familial a causé de nombreux problèmes.

Où se cache le véritable responsable???

Concrètement, d'honnêtes prestataires ont bénéficié d'une majoration de leur chèque de chômage pendant quelques semaines ou plusieurs mois sans aucune possibilité de savoir que ces sommes d'argent ne leur appartenaient pas. Un an plus tard, DRH, informé de l'erreur, leur refile une facture bien salée pouvant atteindre plusieurs milliers de dollars. Lorsqu'on questionne DRH, la partie de « ping-pong » commence. On nous présente des excuses en niant toute responsabilité et en reportant la faute sur l'ARC.

En guise de réplique, l'ARC nous explique que leurs erreurs ont été corrigées et que l'Agence n'a rien à voir avec les réclamations expédiées aux prestataires. DRH possède un pouvoir discrétionnaire lui permettant d'éliminer de telles réclamations, mais refuse systématiquement de l'utiliser en niant qu'un préjudice est ici causé aux prestataires. Bref, peu importe qui est responsable de l'erreur, la Loi est la Loi et c'est le prestataire qui doit payer.

Le droit de contester

Il est inacceptable que des erreurs admises par une institution telle que l'ARC puissent causer d'importants préjudices à des familles dont la situation financière n'est déjà pas très bonne. Bien que DRH ne mentionne aucunement le droit d'appel dans ces dossiers, les victimes de cette injustice doivent nous contacter et contester ces réclamations illégitimes. Une chose est certaine, nous ne pouvons plus faire confiance à des institutions qui n'assument pas leurs erreurs et qui ne sont jamais responsables...

Denis Poudrier
MCCE

Les étudiantes et étudiants et le Programme Placement Carrière

Durant l'été 2002, la Table Ronde des Organismes d'Éducation Populaire de l'Estrie (TROVEPE) avait effectuée une étude sur le désengagement du gouvernement fédéral en Estrie face au Programme Placement Été (PCE) sur le nombre de projets et de personnes participantes, de semaines, de semaines par été pour chaque étudiant-e et sur la contribution gouvernementale.

Suite à cette étude, la TROVEPE avait émis des revendications, entre autres, que dans la perspective où l'étudiant-e est disponible, un minimum de dix semaines de travail soit accordé;

Que chaque étudiant-e impliqué gagne minimalement 10 \$/heure;

Que les projets PCE s'adressent à tous les étudiant-es à temps plein, et ce, sans discrimination d'âge (actuellement de 30 ans).

Finalement, la TROVEPE exigeait qu'une attention spéciale soit portée aux projets offerts dans le secteur communautaire.

Source : Benoît Pilote, Trovepe

AVIS IMPORTANT AUX EMPLOYEURS

Avez-vous besoin d'aide cet été ? Embauchez un étudiant!

Placement carrière-été, un élément clé de la Stratégie emploi jeunesse, est une initiative de subventions salariales qui permet aux employeurs d'embaucher des étudiants pendant l'été pour une période de 6 à 16 semaines. Les employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif sont invités à présenter leur demande au plus tard le :

26 mars 2004

Cette initiative vise à fournir aux étudiants une expérience de travail liée à leur champ d'études. Les demandes seront évaluées en fonction de facteurs tels que les priorités locales et régionales, la qualité de l'expérience de travail offerte et le budget disponible.

- Pour présenter votre demande ou obtenir plus de renseignements sur cette initiative, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près ou composer le 1 800 935-5555.
- Par Internet : visitez jeunesse.gc.ca et cliquez sur la section *Employeur*.



Gouvernement du Canada / Government of Canada

Canada

Qui a dit que le sport était apolitique?

2004 est une année d'élections aux États-Unis. Les dirigeants des grandes ligues professionnelles, les propriétaires d'équipes, les athlètes les mieux payés même, sont évidemment sollicités pour participer au financement des caisses des partis républicain et démocrate. Voici une liste de quelques personnalités connues parmi celles qui ont versé les plus importantes contributions en 2002-2003.

Nom	(Équipe)	Montant	Républicains	Démocrates
Melvin Simon	(Pacers)	2 029 500	99%	1%
Peter Angelos	(Orioles)	1 861 500	95%	5%
Carl Lindner	(Reds)	1 344 000	99%	1%
Robert Johnson	(Bobcats)	1 093 000	99%	0%
Casey Wasserman	(Avengers)	1 055 000	100%	0%
Alex Spanos	(Chargers)	465 427	0%	100%
Jonathan Tisch	(Giants)	376 823	98%	1%
David Stern	(NBA)	334 050	96%	0%

Source : La Presse, 18 janvier 2004

MCCE
Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Paul Martin, Premier Ministre du Canada n'a pas fait preuve de discernement et d'équité en octroyant une augmentation de salaires au personnel de ses nouveaux ministres (29 adjoints auront droit à une augmentation annuelle de 32 000 \$) alors qu'il vient de décréter un gel des embauches et des salaires dans la fonction publique!!! *Nouvelles Express*, Illusion-Emploi, janv.04, Vol.4 n°6

-- VOUS ET VOS DROITS --

Une femme battue par son conjoint peut-elle le poursuivre en dommage-intérêts?

Faits :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

Une dame réclame des dommages-intérêts pour blessures physiques et traumatisme psychologique résultant d'une attaque sauvage contre sa personne par son conjoint. Après cet incident, la victime est allée vivre chez sa mère car elle ne pouvait plus vivre dans sa maison. Suite à cette attaque, la dame a continué de recevoir des menaces téléphoniques de la part de son conjoint.

Le conjoint a été accusé au criminel pour avoir commis des voies de fait sur son épouse et de lui avoir causé des lésions corporelles et il a plaidé coupable à l'accusation.

Question :

Pensez-vous que la dame a un recours devant les tribunaux civils contre son conjoint même s'il a été reconnu coupable au criminel?

Décision :

L'action fut accueillie et le conjoint condamné à payer plusieurs milliers de dollars.

Motifs :

Il existe un recours au civil entre conjoints. Le conjoint est responsable des dommages qu'il a causés à sa conjointe.

Le juge accorde une indemnité pour un préjudice psychologique consistant en une anxiété permanente se traduisant par un comportement de crainte qui fait obstacle à une jouissance de la vie comme auparavant. De plus, le juge ajoute une compensation pour les blessures multiples, les tortures injustifiables et les menaces de mort.

Micheline Plante, avocate
Aide juridique (563-6122)

Souper et soirée interactive « L'eau : un bien commun de l'humanité »

Le Carrefour de solidarité internationale, Développement et Paix, la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie, la Pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke et le Département de Travail social du Collège de Sherbrooke unissent leurs efforts pour un souper et une soirée interactive sur le thème de *L'eau : un bien commun de l'humanité*.

LES CONFÉRENCIERS SONT André Bouthillier de l'organisme *Eau Secours* et Jean-Claude Thibault de *RAPPEL*.

LE PRIX D'ENTRÉE est de 10 \$ pour la population en général et de 6 \$ pour les étudiants/étudiantes et les personnes sans emploi. Le repas est inclus dans le prix.

L'ACTIVITÉ se tiendra à la cafétéria du Collège de Sherbrooke, pavillon 6, rue Terril.

Prière de réserver avant le 12 mars au 829-3822 ou 563-9934 poste 415



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone. : (819) 562-9547
Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

Le commerce équitable renouvelle les rapports Nord-Sud

Au Sud comme au Nord, les voix en faveur du développement du commerce équitable sont nombreuses. Leurs échos ont donné le jour à des engagements de part et d'autre. Des actions audacieuses produisent des résultats positifs. Petit à petit, le commerce équitable gagne du terrain. Le Québec aussi est au rendez-vous!

Le commerce équitable, faut-il se le dire, est en train de renouveler les rapports Sud-Nord. À mon avis, il est plus qu'une simple opération mercantile entre des groupes au Nord et au Sud. Il devient une force de mobilisation sociale significative afin de sortir du cycle de l'appauvrissement des individus, des communautés et des villages entiers du Sud. Mais pour y arriver, des individus et des organisations doivent constamment nourrir cette mobilisation sociale puisque c'est par elle et avec elle qu'on réussira à changer les lois internationales du commerce.

Pour un « vrai » rendez-vous avec le Sud

Les organisations oeuvrant pour la promotion des produits équitables ont le mandat de miser non seulement sur des actions qui incitent à la consommation des produits mais aussi sur celles qui exigent des véritables changements au sein

- Un type d'échange qui ne demande qu'à grandir...



MICHI 00

de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Sinon, lorsque sonnera l'heure du bilan, elles risquent de constater hélas que le commerce équitable fut un autre « rendez-vous manqué avec le Sud ».

Au Québec, plusieurs organisations de coopération et de solidarité internationale dont le Carrefour de solidarité internationale (CSI) de Sherbrooke ont déjà commencé à paver la voie. Des produits équitables sont disponibles.

Des campagnes d'éducation sont en cours. D'ailleurs, une campagne lancée par OXFAM international en 2002 s'intitulant *Deux poids, deux mesures Commerce, globalisation, et lutte contre la pauvreté* est une option fort intéressante pour quiconque désire soutenir le commerce équitable. Toutefois, le succès de cette campagne

n'est possible que dans la mesure où une large proportion de la population s'engage à y participer. Une pétition mondiale pour changer les règles du commerce international est actuellement sur le site du commerce équitable : www.pouruncommerceequitable.com

La signer c'est aussi faire un geste en faveur du commerce équitable.

Alexandre Badibanga
Pour le CSI

Histoire musicale « REJAILLIR » de Martin Ferron

Le Carrefour de solidarité internationale présente une œuvre originale qui allie chansons, théâtre et conception sonore autour des thématiques de l'or bleu et de la quête humaine. Venez vous laissez bercer par le flot de ce spectacle harmonique et sensibilisateur!

Mercredi 14 avril 2004 à 19 heures
Petit Théâtre de Sherbrooke
174, rue du Palais - près de l'hôtel de ville

Admission générale : 10 \$

Étudiants/étudiantes : 8 \$

En collaboration avec, entre autres,
Cité des rivières et Uni-vert

Pour information et réservation : 566-8595 poste 24



Le Collectif pour le Libre Choix

Organisme féministe qui milite pour le Libre Choix des femmes en matière de grossesses non planifiées

187, rue Laurier, S.S.2
Sherbrooke J1H 4Z4

Tél. : 562-7338 / Fax : 562-7338
Site web : www.librechoix.org

Pamphlet : Bas les voiles! de C. Djavann*

En septembredernier, une jeune fille de 16 ans, Irène Waseem, se faisait renvoyer du collège Charlemagne, à Pierrefonds. Son crime? S'être voilée le visage. Un mois plus tard, en France, un lycée d'Aubervilliers expulsait deux adolescentes pour la même raison. Cette affaire a attisé un débat brûlant : (en France) tandis que se déroulent les audiences de la commission Stasi (qui mène une réflexion sur le principe de la laïcité), les pétitions favorables ou opposées au voile à l'école se multiplient... aussi prestement que des jeunes filles s'en couvrent.

QUE CACHE DONC ce voile que nous ne saurions voir? Chahdortt Djavann, auteure française d'origine iranienne, a son idée personnelle sur le *hijab*, « prison ambulante, stigmatisée, étoile jaune de la condition féminine ». Décoiffant, son pamphlet dénonce cette « aliénation » avec une colère viscérale.

DJAVANN a 13 ans lorsque l'ayatollah Khomeyni décrète la loi islamique en Iran. « J'ai porté 10 ans le voile. C'était ça ou la mort. » Pour elle, le *hijab* n'est pas un symbole religieux anodin, mais un instrument politique, la marque du harcèlement physique et moral que les fondamentalistes exercent sur les femmes. Pourquoi voile-t-on seulement les filles? Pour leur inculquer leur infériorité, en faire des objets, les mettre « sur le marché du mariage et du sexe ». Le voile, loin de protéger la femme, la rend responsable du désir des autres : plus elle sera pudique, mieux s'en portera l'honneur de son mari ou de son père. Devant la commission Stasi, Djavann en a appelé à une loi interdisant de voiler les mineures, « une maltraitance, comme l'excision » qui heurte les droits de la personne.

L'AUTEURE N'A pas de mots assez durs pour les Françaises converties, ces « midinettes minaudantes sous leurs voiles tout neufs ». Celles qui revendiquent ainsi leur identité - elle les appellent des « kapos » -



Le Monde, juin 2003

« Droit à la différence et non pas différence des droits. » Yolande Geadah, auteure de *Femmes voilées, intégrismes démasqués*, VLB Éditeur

encouragent à ses yeux « la répression des femmes qui, dans les théocraties islamistes, essaient d'échapper à l'emprise totalitaire du *hijab* au risque de leur vie ». Quant aux intellectuels français, ces « Ponce Pilate de la pensée » qui prônent le respect des différences culturelles et misent sur le pouvoir émancipateur de l'école, elle les accuse d'abandonner les immigrées à la loi religieuse de leur communauté. Ceux qui adorent le voile n'ont qu'à le porter eux-mêmes, conclut-elle.

SA DIATRIBES assassine ne fait pas dans la nuance. Le voile est parfois un refuge contre l'exclusion : en l'enfilant, celles qu'on ignorait trouvent soudain un mari et le « respect ». Djavann pointe néanmoins les vrais problèmes de l'immigration musulmane en France : inégalités économiques, ghet-

toïisation, pauvreté de l'éducation. Pour les régler, elle propose de créer des structures d'accueil et de dispenser un enseignement gratuit du français, de l'histoire et des institutions républicaines aux immigrants adultes afin de promouvoir les valeurs démocratiques et laïques. Et si tout ce bruit autour du voile n'était qu'un leurre pour masquer l'échec de l'intégration à la française?

*Chahdortt Djavann, romancière et anthropologue iranienne de trente-cinq ans, vit en France depuis 12 ans.

DJAVANN, Chahdortt. *Bas les voiles!* Gallimard, 2003, 47 p.

Source : Geneviève Thibault, *La Gazette des femmes*, janv.-fév. 2004, Vol. 25, n° 5

N.-B. La loi française sur la laïcité a été adoptée en France le 10 février dernier.

« LA PROMESSE, LA ROUTE DE L'EXODE »

La romancière Louise Simard rend la parole aux esclaves noirs et à l'histoire de leur indépendance oubliée au Canada. Saviez-vous que plus de 3000 Noirs, chassés par la Révolution américaine, se sont retrouvés en Nouvelle-Écosse dans les années 1780? Fuyant l'esclavage et la guerre, ils ont cherché une terre où ils seraient enfin maîtres de leur sort.

L'ACTION DU ROMAN commence en 1781, à Mobile, en Alabama, alors que la guerre de l'Indépendance américaine fait rage depuis six ans. Isaac et Sarah, deux esclaves ayant décidé de répondre à l'appel des Anglais prennent la fuite. Sur leur route, ils croiseront Samuel Anderson, combattant loyaliste et fils d'un riche propriétaire blanc de Savannah, dévoué à l'Angleterre. Après la défaite des Britanniques dans la baie de Chesapeake, les deux jeunes hommes, devenus amis, reviendront au domaine des Anderson. Isaac veut retrouver Sarah; Samuel, ses parents et sa sœur jumelle, Catherine. Leurs recherches les mèneront jusqu'à New York, puis en Nouvelle-Écosse, où ils espèrent, comme des milliers de loyalistes fuyant les États-Unis, fonder une ville et commencer une nouvelle vie.



À TRAVERS LA DESTINÉE de ses personnages, Louise Simard dénonce subtilement cette indépendance oubliée et nous amène à découvrir le prix du sentiment d'appartenance. Ses héros, courageux et honnêtes, devront faire face à des situations de vie qui soulèvent des questions de valeurs, cuisantes d'actualité. Comment s'affranchir d'un esclavage sans en subir un autre...? Quel est le prix de l'indépendance? Et si les Blancs ne tenaient pas leur promesse?

SIMARD, Louise. *La Promesse, La route de l'exode*. Éd. Libre Expression, 617 p. Elle est aussi l'auteure de la saga *Thana* (*La fille-rivière* et *Les vents de l'Anse*), Grand Prix littéraire Archambault.

Source : Lison Lescarbeau Communications

Le Centre Coopératif de Locaux Communautaires de Sherbrooke

LOCAUX À LOUER

Services de la coopérative :

Location de locaux - Location de salles pour réunions, activités, animation, etc.

Service de photocopies pour membres résidents et auxiliaires

Une composante originale du Mouvement coopératif estrien

187, rue Laurier, Sherbrooke (Québec) (819) 563-8144

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____



CONTRIBUER
AU FINANCEMENT DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre permet de s'impliquer humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270